

Suite à la convocation en date du 23 novembre 2021
Le quorum n'ayant pas été atteint le 08 décembre 2021
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la Lys
le 15 décembre 2021

Étaient présents :

Mmes Chevalier, Delrue, Duwicquet, Goube, MM. Bezirard, Borrewater, Cambien,
Dissaux, Hocq, Legrand, Waymel.

Étaient excusés :

MM. Barbarin, Beauchamp, Belabbes, Caillieret, Dieusart, Haesebroeck, Houssin, Ledoux,
Méquignon, Perin,

Pouvoirs :

M. Houssin donne pouvoir à M. Waymel
M. Méquignon donne pouvoir à M. Dissaux

Vu le rapport n° 40-21

DECIDE

- d'accepter le passage de la M52 à la M49 ;
- d'autoriser le mouvement au compte 1068 d'un montant total de **252 473,50 €** ;
- d'autoriser la signature par Président de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette décision.

VOTANTS : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **17 DEC. 2021**

Le Président
Jean-Claude DISSAUX



Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Le Président
Jean-Claude DISSAUX

